

Informations sur le financement des organismes responsables des Régions-Energie

Céline Zurbriggen

Principes

- Différents modèles de financement sont possibles
- L'organisme responsable de la RE peut être:
 - association autonome
 - rattachée à un organisme responsable existant (p.ex parc naturel)
 - association de communes
 - SA, coopérative, etc.
- Les communes sont les acteurs principaux
- L'intégration du canton, des fournisseurs d'énergie, des commerçants, des associations touristiques peut être judicieuse

Types de financement

Différentes possibilités

- **Financement:** communes, canton, membres de l'association
- **Parrainages:** entreprises / commerces, EAE, etc.
- **Contributions au projet:** communes, canton, confédération (Région-Energie, projets temporaires), fondations
- **Distinctions entre**
 - contribution par habitant-e-s
 - contribution fixe
 - apport en nature / propres prestations

Financement par des fondations

- Il est possible de solliciter des financements auprès de fondations donatrices
- Financement d'un projet unique ou collaboration à plus long terme
- UniBasel tient un répertoire des fondations sur <https://ceps.unibas.ch/de/praxistransfer/stiftungsverzeichnisse/>
- Le but et les lignes directrices de la fondation doivent être respectés



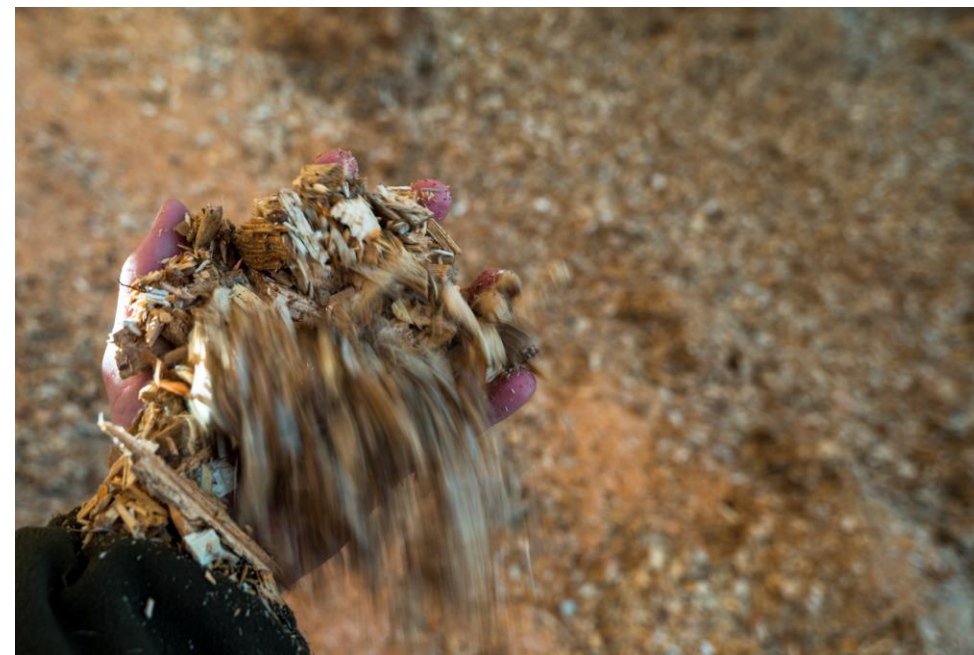
Schweizer Berghilfe

L'Aide suisse à la montagne soutient les régions de montagne avec une **contribution à fonds perdu** pour des investissements dans des projets énergétiques planifiés, tels que des

- réseaux de chaleur à distance,
- installations de production de bois de chauffage (p. ex. installations à pellets)

L'organisme responsable doit être **régi par le droit privé**

Des contributions au projet en plus d'autres programmes de soutien sont possibles

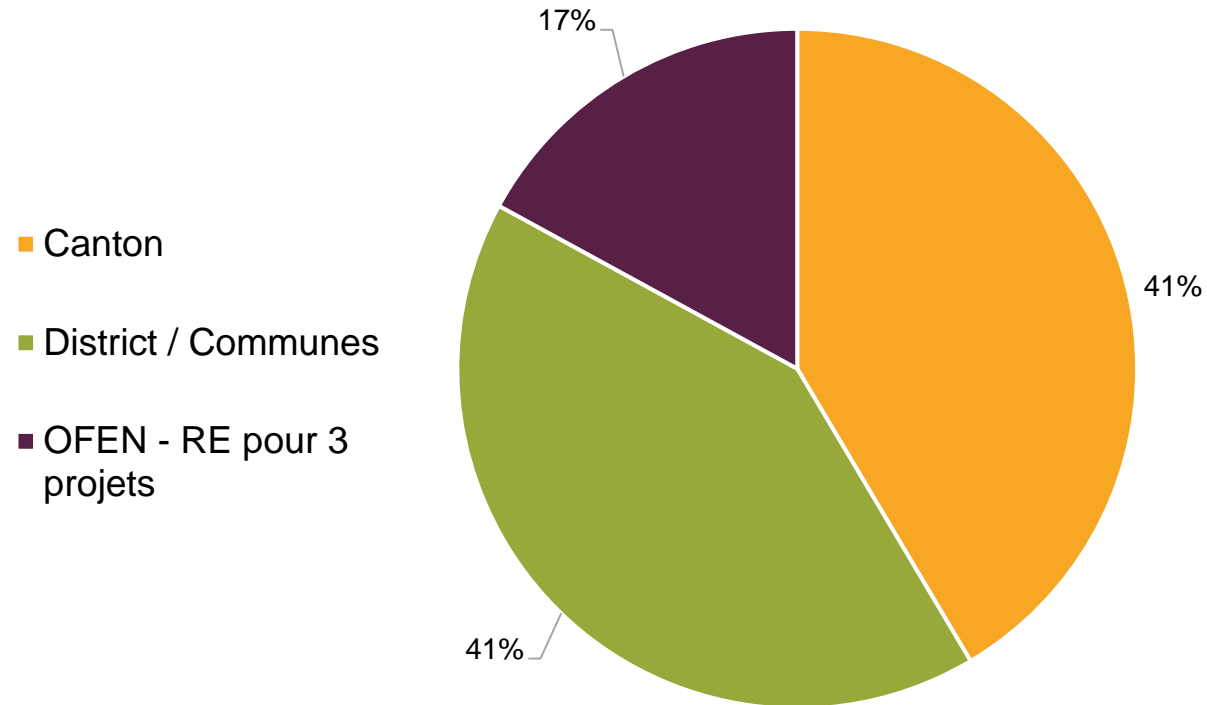


Vous êtes dans une région de montagne?

Vous remplissez les critères?

Vous trouverez toutes les informations sur
www.aidemontagne.ch/fr/demandes

Exemple pratique 1: Myénergie



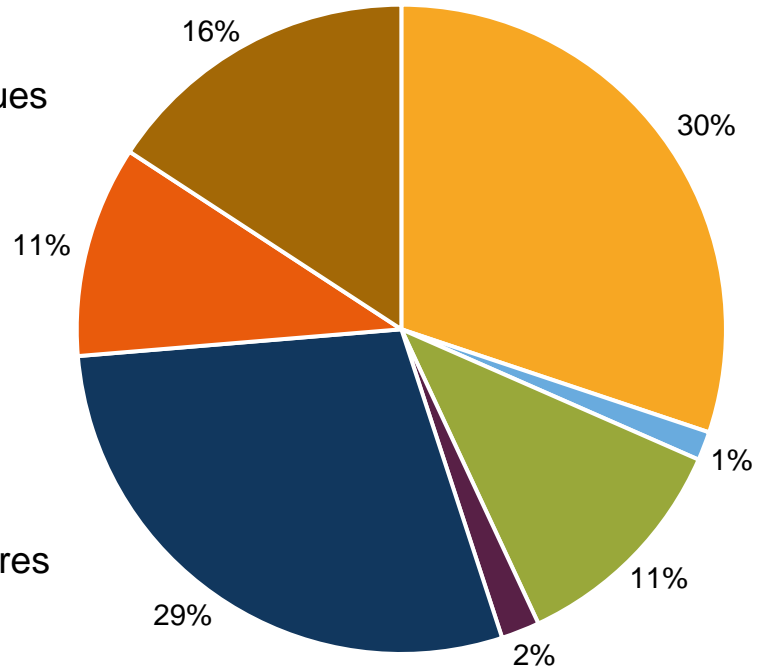
Principales sources de revenus:

- Autant le canton, que les communes du district, participent à hauteur de 1,5 francs/habitant. Les communes paient ainsi une contribution selon leur taille

Exemple pratique 2



- Communes (5 CHF/hab)
- Organisations touristiques
- EAE
- Entreprises forestières
- OFEN RE
- OFEN projets temporaires
- Sponsors



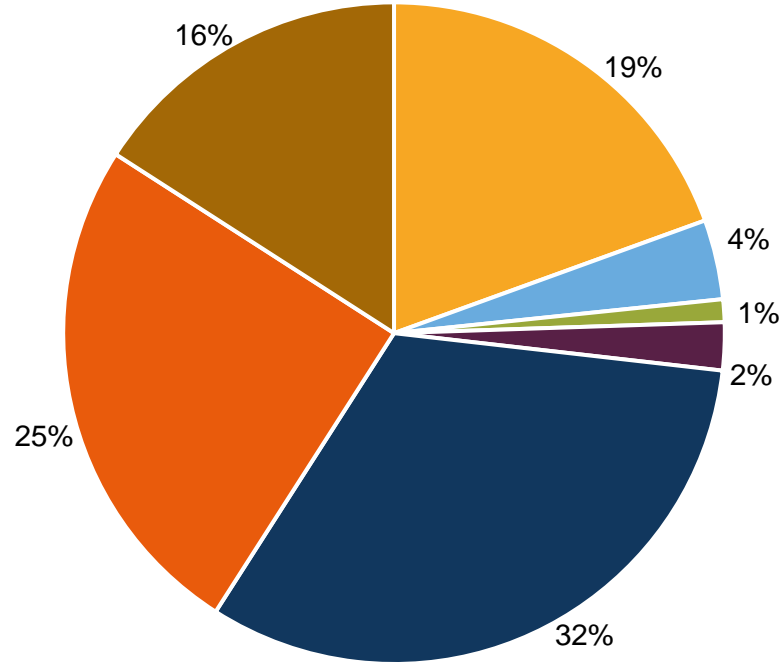
Principales sources de revenus:

- Les communes versent une contribution de base: 5 CHF/hab
- Les EAE paient selon l'énergie fournie au réseau en kWh
- Contributions de l'OFEN pour Région-Energie et projets temporaires
- Contributions des sponsors commerciaux (y compris donateurs privés)

Exemple pratique 3



- Communes
- EAE
- Association des commerçants
- Entreprises locales, sociétés immobilières
- Contributions de l'OFEN aux projets
- Contribution des communes membres au projet
- Prestations propres pour les projets



Principales sources de revenus:

- Contributions de l'OFEN et des communes membres aux projets (projet de plan énergétique)
- Propres prestations
- Contributions communales (cotisation)
- Cotisations des membres d'associations commerciales, d'entreprises locales et de sociétés immobilières

Questions



Wissen schaffen und vernetzen: regiosuisse – die Netzwerkstelle für Regionalentwicklung in der Schweiz

Seit 2008 unterstützt regiosuisse Menschen, die in der Regionalentwicklung tätig sind, mit einem Wissens- und Netzwerkmanagement. Durch unsere Angebote schaffen und verbreiten wir Wissen und vernetzen die Akteurinnen und Akteure untereinander. Die regiosuisse-Angebote werden vom Staatssekretariat für Wirtschaft (SECO) und seit 2016 auch vom Bundesamt für Raumentwicklung (ARE) finanziert.

